

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CALCE**

Mercredi 15 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six le quinze avril à 18 heures 00 les membres du Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqués, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales.

Étaient présents Bruno VALIENTE, Claire OUSTAILLER, Patrice BRANDELET, Giuditta MARCO, Mireille RULLAUD, Jean-Luc MATHE, Huguette BENEGIS, Fabrice LAVALLARD, Alexandra DEFFONTIS, Guillaume VIDAL, Daniel SENIE.

Absent : aucun

Secrétaire de séance : Mireille RULLAUD

Date de convocation du conseil municipal le 10.04.2026

Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents ou représentés ayant délibérés : 11

Délibération n° 06 – 15042026_06

OBJET : SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2026

Le Maire propose à l'assemblée de voter les subventions aux associations pour l'année 2026, compte tenu des requêtes formulées au cours de l'année et des dossiers complets de demandes transmis par les diverses associations, les subventions suivantes :

Associations	Subvention allouée 2026
ACCA Calce	4 000 €
Jurassic Calce – Terre de Calce	3 000 €
Temps Partagé	3 000 €
Comité des Fêtes	2 500 €
San Pau	2 500 €
Sapeurs-Pompiers de Baixas	1 000 €
Vaincre la Mucoviscidose	150 €
Les Resto du Cœur	150 €
Parkinson 66	300 €

La ligue contre le Cancer	150 €
Cimade	150 €
Coop Ecole maternelle de BAIXAS	300 €
Coop. Ecole primaire de BAIXAS	300 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **décide** d'attribuer à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, les subventions susnommées.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



LE MAIRE

BRUNO VALIENTE